



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

aide au développement

Question écrite n° 82608

Texte de la question

M. Jean-François Chossy alerte Mme la ministre de la santé et des sports sur les engagements en faveur de la santé de la mère et de l'enfant pris par la France lors du sommet du millénaire pour le développement en l'an 2000. Ces engagements risquent fortement de ne pas être atteints d'ici 2015. En effet, la mortalité maternelle n'a pas baissé et la mortalité infantile, qui se situe autour de 9 millions de décès par an, est encore à un niveau particulièrement alarmant. Des solutions simples, efficaces et peu coûteuses pourraient être envisagées et faire baisser ces chiffres, respectivement de deux tiers et de 80 %. Elles pourraient être validées lors du prochain sommet du G8 au Canada. Parmi ces solutions on trouve : l'adoption du cadre général d'action du secrétaire général des Nations-unies tendant à l'amélioration de la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant, en s'assurant que le G8 se l'approprie ; l'augmentation des financements consacrés au renforcement des systèmes de santé afin de développer des actions de prévention, en particulier auprès des femmes et des enfants les plus vulnérables ; l'amélioration de l'efficacité de l'aide à la santé en assurant une meilleure coordination, un meilleur ciblage et un meilleur suivi des engagements, afin que les pays qui ont mis en place des plans de santé efficaces reçoivent un soutien adéquat et fiable sur le long terme ; la mise en place des programmes participatifs visant à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour les populations les plus pauvres. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui faire connaître la position du Gouvernement sur l'ensemble de ces propositions qui vont dans le sens d'un engagement concret en faveur de la survie de près de 9 millions d'enfants et un demi-million de mères.

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Chossy](#)

Circonscription : Loire (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 82608

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 29 juin 2010, page 7185

Question retirée le : 10 mai 2011 (Fin de mandat)